

UN ŒIL EXTÉRIEUR POUR S'EN SORTIR

RÉACTION

Pour faire face à un déficit 2009 de 32,4 millions de francs, le canton de Neuchâtel s'est doté d'un programme de redressement.



Sandro Campardo/Keystone

NEUCHÂTEL

Se retrouvant face à un gros déficit, le canton va se doter d'un coach financier. Démarche efficace, oui, mais...

Trente-deux millions de déficit pour 2009. Les finances du canton de Neuchâtel se portent mal. Le gouvernement a décidé de mettre en place un plan de restrictions budgétaires. Accepté mardi par le Grand Conseil, le programme prévoit, entre autres, pour redresser la barre, d'engager un «coach financier». Mais à quoi ça sert, un tel bonhomme? «Cela pourra être une personne, une structure, une entreprise, explique Jean Studer (soc.), chef du Département des finances. Nous utilisons le terme de chef de projet. Il aura la responsabilité d'assurer le suivi et la réalisation des

objectifs. Il fournira un appui en termes de compétences scientifiques.» Mais pourquoi aller chercher un appui à l'extérieur? «C'est une structure temporaire qui ne travaillera que sur cet objectif de redressement, explique Jean Studer. Elle donnera des perspectives que la gestion quotidienne ne permet pas forcément de voir.»

HYPERSPÉCIALISATION EXIGÉE

Autre élément souligné par Rolf Schatzmann, responsable du marché public chez PricewaterhouseCoopers Suisse: l'hyperspécialisation nécessaire pour remplir certaines tâches. «Dans l'industrie, il y a des gens très spécialisés qui peuvent intervenir auprès d'une collectivité publique. Celle-ci aura besoin d'une telle personne momentanément pour mettre un projet en place, mais cela ne lui servira à rien d'engager quelqu'un pour ça.» Claude Ruey, conseiller national

(PLR/VD) et ancien conseiller d'Etat dans le canton de Vaud, qui a recouru en son temps à des intervenants extérieurs, partage cet avis: «Le recours à un regard extérieur peut permettre de combler l'absence d'un savoir-faire à l'interne.» Mais, pour que cela soit efficace, il faut prendre garde à certaines choses. «Il faut mettre en place une démarche participative», insiste Claude Ruey. Ce que confirme le conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts/VD): «Le regard externe ne doit pas être technocratique. Il faut que tous les secteurs de la société prennent part à la démarche.» Pour Nils Soguel,



**«CELA DONNERA
DES PERSPECTIVES
QUE LA GESTION
QUOTIDIENNE
NE PERMET
PAS DE VOIR»**

Jean Studer (soc.),
chef du Département des finances
neuchâtelais
professeur en finances publiques à
l'Institut de hautes études en adminis-
tration publique, «un regard extérieur
peut apporter un plus en termes de
conduite, d'encadrement et de métho-
dologie». Mais le spécialiste met en
garde: «Un intervenant extérieur doit
savoir garder du recul. Il doit être un
facilitateur et pas une force de proposi-
tion. Pour que les solutions élaborées
aient une chance d'être mises en place,
il faut que l'administration se les ap-
proprie. Pas qu'elle ait l'impression
qu'elles sont imposées d'en haut.»

Sébastien Jost